

## Règlement ZF 19, 20 & 21 mars 2010

### 1. Généralités

- 1.1 L'âge minimum des participants est fixé à 16 ans révolus.
- 1.2 Les mineurs (- 18 ans) devront présenter ce règlement dûment signé par eux-mêmes et par leur représentant légal, le samedi matin sans quoi ils ne prendront pas part au contest.
- 1.3 Le contest est ouvert aux skieurs, snowboarders et télémarqueurs hommes ou femmes.
- 1.4 Le contest se déroulera dans la station de Zinal (Val d'Anniviers / Valais / Suisse).
- 1.5 Le nombre maximum de participants est fixé à 150.

### 2. Contest

- 2.1 Les dossards sont attribués par tirage au sort.
- 2.2 Les critères de jugements sont les suivants : - Fluidité - Utilisation du terrain - Engagement – Style
- 2.3 Les qualifications se dérouleront le samedi sur 3 spots différents.
- 2.4 Les rideurs auront toute la journée pour effectuer 1 run de qualifications respectivement sur chacun des 3 spots obligatoires. Les rideurs n'ayant pas effectué les 3 runs ne pourront pas prétendre accéder à la finale.
- 2.5 Les rideurs choisissent l'ordre dans lequel ils veulent effectuer les trois runs obligatoires.
- 2.6 Les résultats des qualifications seront proclamés samedi soir devant "Le Pub" de Zinal.
- 2.7 La finale se disputera dimanche en 1 ou 2 runs selon les conditions météo et les conditions de l'enneigement
- 2.8 Les résultats de la finale seront proclamés dimanche soir ainsi que la distribution des prix.
- 2.9 L'organisation se donne le droit de modifier le déroulement du contest en fonction des conditions météo, de l'état du manteau neigeux et du nombre de participants.

### 3. Déroulement d'un run

- 3.1 Les spots sont délimités: - En haut de la face par les pancartes des sponsors et un starter - En bas de la face par une porte.
- 3.2 Les riders doivent annoncer leur nom et leur numéro de dossard au starter avant de s'élancer dans la face.
- 3.3 Les riders ne s'engagent dans la face qu'après avoir reçu le feu vert du starter.
- 3.4 Les riders doivent porter leur dossard ( sur le sac, à la ceinture ou sur le corps )

### 4. Sécurité

- 4.1 **Les éléments de sécurité suivants sont obligatoires** pour tous les participants et doivent être présentés lors de la distribution des dossards: - Casque - ARVA - Pelle – Sonde
- 4.2 La sécurité des participants est assurée par: - Les RMZ

### 5. Assurance

- 5.1 Chaque participant doit être en possession d'une assurance accident en cours de validité.

## 6. Inscriptions

6.1 Les inscriptions se font via le site Internet, les paiements reçus avant le **8 mars 2010** valideront le rideur.

*Pour nos amis français: vous pouvez envoyer un chèque en Euros (au cours du jour) en libellant à : Association Zinal Freeride, Le Forum, CH - 3961 Zinal*

6.2 En fonction des places disponibles, il sera possible de s'inscrire sur place le jour du contest.

6.3 Aucun remboursement ne sera pris en compte (sauf sur présentation d'un certificat médical) même en cas de mauvaises conditions météo.

**Ce document est à remettre aux organisateurs lors de la remise des dossards, dûment rempli et signé. (signature du représentant légal obligatoire pour les mineurs / -18 ans)**

**Prénom :**

**Nom:**

**Adresse :**

**E-mail :**

**Date de naissance:**

**Signature du concurrent:**

**Signature du représentant légal: (pour les mineurs uniquement)**

**Par ma signature, j'atteste avoir lu et accepté ce règlement et que les données me concernant sont véridiques.**